Candide me pria d'engager pour son compte des bijoux qu'elle m'apportait. C'étaient quatre colliers de perles, pouvant valoir 120 000 francs.

Sœur Candide m'expliqua que ces colliers étaient des lots gagnés par des personnes riches et que celles-ci n'avaient point réclamés. Dans l'intérêt de l'œuvre, il s'agissait de tirer de ces bijoux le plus d'argent possible. Pour atteindre ce but, elle avait songé à les engager à Londres, où l'on prête les trois quarts de la valeur, puis à vendre les reconnaissances. Ayant recueilli les meilleurs renseignements sur Sœur Candide, j'accepta d'être son mandataire, et l'on convint d'engager les colliers sous un nom d'emprunt. Ancelot. Le Mont-de-Piété londonien donna 40 000 francs. Je rachetai les reconnaissances 20 000 francs. J'ai depuis dégagé et revendu les colliers.

Sœur Candide n'a présenté aucune rectification à ce récit.

Pendant qu'on interrogeait Sœur Candide à Paris, sur Commission rogatoire du Parquet de la Seine des perquisitions ont eu lieu à Ormesson et à Saint-Salvadour ; quelques papiers et les livres d'administration ont été saisis par les magistrats. Les livres de plusieurs courtiers en bijoux ont été examinés par les agents de la Sûreté.

Mme Courty, qui mit Sœur Candide en relations avec MM. Dagnaux et Matti, n'a été atteinte qu'hier par la convocation de M. Hubert du Puy ; elle sera entendue demain par le juge.

M. Dezac-Dereco, frère du médecin de l'hôpital d'Ormesson, également convoqué par le magistrat instructeur, ne s'est pas présenté. Des renseignements fournis par le personnel de la Banque, il résulte qu'on ne sait pas où se trouvait la banquier pendant des derniers jours, mais qu'il est attendu aujourd'hui à Paris.

La plupart des journaux reproduisent purement et simplement notre note affirmant de source autorisée que Sœur Candide, depuis plusieurs années, n'était pas religieuse.

Seule, la *Petite République* proteste dans un filet bizarre, disant que le désaveu est bien tardif.

S'il ne s'est pas produit plus tôt, c'est que les hautes relations de la directrice d'Ormesson, la composition de son Comité de patronage, la sympathie universelle qui entourait son œuvre de tuberculeux le protégeaient très efficacement contre les soupçons.

Nous avons simplement dit que Sœur Candide n'était pas religieuse. Nous ne pouvions pas dire qu'elle le fût, puisqu'elle ne l'est pas.

Laissons l'œuvre de la justice suivre son cours. C'est, sans doute, ces conseillers surtout qui apparaîtront coupables et en particulier le malheureux Dr Petit, au sujet duquel on nous écrit de la Côte d'Azur :

« Le Dr Petit était le type parfait du brasseur d'affaires. Intelligent, ramuant, ce fut lui qui pousse la Sœur Candide à créer les sanatoriums situés sur la Côte d'Azur entre Hyères et Toulon. C'est lui qui conclut tous les marchés avec les propriétaires de terrains et les entrepreneurs. On n'a paria, ces derniers temps, que du magnifique établissement de San-Salvadour. Mais les immenses hôtels du Mont-des-Oiseaux, situés à quelques kilomètres, furent bâtis en même temps au compte de la Société de Sœur Candide. Ils abriteront pendant un an des tuberculeux. »

Ce que disent les journaux

Les projets du ministère

De l'Action (M. Bérenger) :

Ce matin même, le Conseil des ministres, sur l'invitation de son président, M. Aristide Briand, commencera d'élaborer le programme d'action que le gouvernement compte soumettre aux Chambres. L'instant décisif est donc venu pour le Cabinet de tout de se prononcer, sans détour et délai, sur les réformes de la nouvelle législature.

Quel sera ce programme ?

L'opinion publique l'attend avec une curiosité d'autant plus impatiente que, d'une part, le gouvernement s'est tenu sur une plus rare réserve pendant la période électorale, et que, d'autre part, jamais législature ne s'est ouverte sur un horizon plus indécis...

Le gouvernement d'aujourd'hui, qui fut par ses origines un ministère de liquidation et de détente, peut-il rester le gouvernement de demain, c'est-à-dire un ministère homogène de réformation et d'action ?

C'est la question préalable qui domine l'entrée en scène de la nouvelle Chambre. Si tous les ministres actuels, de M. Millerand à M. Troullier, de M. Renoult à l'amiral de Lapeyrère, de M. Barthou à M. Viviani, se déclarent d'accord et solidaires avec M. Aristide Briand pour « réaliser » la réforme électorale, la réforme fiscale et budgétaire, la réforme administrative, le programme naval et les lois sur le travail, nous le verrons, pour notre compte que des avantages à conserver le Cabinet actuel et à rallier autour de lui une majorité agissante.

De la Lanterne :

Le pays attend donc avec quelque impatience les résolutions du gouvernement.

Non pas qu'il doute des intentions du président du Conseil et de ses collaborateurs. Mais on lui a répété si souvent, depuis quelques jours, que les élections dernières avaient modifié dans le sens de la politique modérée la composition du Parlement, qu'il peut craindre, en effet, que cette légende ne prenne corps et n'entraîne quelques républicains à de fâcheuses concessions.

A ce point de vue, la lecture des journaux modérés et conservateurs est en ce moment fort instructive. Ils travaillent à couper en deux le parti républicain et à rejeter dans l'opposition non seulement les socialistes, mais les meilleurs des radicaux. Ils affirment qu'aucune majorité stable ne peut exister sans l'appoint des voix modérées, et ils invitent le gouvernement à chercher de ce côté les concours qui pourraient lui manquer ailleurs. Pour le convaincre, ils lui prodiguent les sourires, les éloges et les promesses. Ils se déclarent prêts à appuyer une politique de réformes, convaincus qu'une fois entrés dans la majorité, leurs amis sauront bien la détourner des entreprises aériennes.

Ces avances à peine déguisées atteindront-elles leur but ? Nous faisons injure au gouvernement et en particulier au président du Conseil si nous le supposons un seul instant. Nous sommes bien sûrs, au contraire, que les déclarations du gouvernement seront telles que le parti républicain tout entier pourra se grouper derrière lui, et que les modérés ne pourront pas la suivre.

De M. Ernest Judet, dans l'*Éclair* :

S'il est difficile de la renverser, il est nécessaire de limiter son succès pour préparer sa chute future. Tant que la Chambre sera présidée par Brisson, nous devons la tenir comme mauvaise et incapable de rétablir l'équilibre violé par les hommes de proie qui se sont emparés du pouvoir à la faveur d'une République dénaturée contre la France. Il est certain que sur la pente où l'opinion cherche à s'orienter, de grands changements se préparent et sont tôt ou tard inévitables. De mois en mois, la situation morale et matérielle des esprits politiques s'améliorera ; nous apprécierons un jour les progrès accomplis par la chute de Brisson. C'est sur lui qu'il faut concentrer les attaques, c'est son triomphe qu'il convient de ralentir, de rendre de plus en plus pénible, jusqu'à ce qu'il rentre dans le néant.

Voilà donc pour toute la minorité, si elle veut se grouper et faire œuvre pratique, un terrain d'accord, un moyen de travailler en commun, en vue de la libération totale. Dès la rentrée, il y a lieu de s'expliquer là-dessus et de suivre une tactique ferme jusqu'au bout ; les pertes que subira l'ancienne majorité de Brisson mesureront exactement la décadence de tout ce qui nous est justement odieux, et annonceront sa ruine définitive.

L'affaire Duez

viendra devant les assises pendant le second semestre de 1910

Les experts chargés d'examiner la comptabilité du liquidateur Duez auront prochainement terminé leurs travaux de vérification. Inutile de dire qu'ils ont découvert un très grand nombre de faux inconnus jusqu'à présent.

L'instruction sera close dans deux mois, et l'affaire viendra devant les assises pendant le second semestre.

Elections municipales

Des élections municipales complémentaires ont eu lieu hier à Clermont-Ferrand par suite de la démission de plusieurs conseillers.

La liste radicale-socialiste arrive en tête avec 3 000 voix contre 1 800 à la liste socialiste. Par suite de 4 000 abstentions, il y a ballottage, les radicaux n'ayant pas obtenu le quart des nombres des inscrits.

Sont attribués

Le *Journal Officiel* publie une série de décrets conférant la spécialité de Fabriques aux Mosques de 44 communes de la Corse.

Pour défendre l'âme de nos enfants

Enregistrées à l'*Officiel* les déclarations d'associations cantonales de chefs de famille à Laignes (Côte-d'Or), à Joigny (Yonne), à Fère-en-Tardenois (Aisne).

LES VINGT

Œuvres de PIERRE L'ERMITE

Rester chez vous ! — La Grande Amie — L'Emprise — La Brisure — Le Grand Maître — Le Bon — Laissez-moi ça !... — Et ça !... — Toujours Elle !

Œuvres d'ERNEST DAUDET

Fils d'Ennery — Dans la Tourmente — Au temps de l'Empereur — En exil.

Auteurs divers

Après l'Option, par ROGER DOUDET.
Les Prétendants de Claudette, par A. DOURLIAC.
Alain et Vanna, par REYNÈS-MONLAUR.
Journal d'un Poloche, par JEAN VIGNES.
Quand l'Été s'amènes, par GUSTAVE RUE.
Francisco (pour la jeunesse), par ANNE RAMAC.
D'où venons-nous ? (collection scientifique), par l'abbé MORÉUX.

Chaque volume : broché, 1 franc ; port, 0 fr. 20 ; relié toile, 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 35.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIe

Les statistiques ministérielles

M. Briand a communiqué à ses collègues les statistiques closes sur sa demande, par les préfets, et portant sur les opinions émises dans leurs professions de foi par les membres de la nouvelle Chambre au sujet des grandes réformes électorales.

N'ont pas fait allusion à la réforme électorale 106, se sont déclarés partisans du statu quo 35, se sont déclarés partisans du scrutin d'arrondissement avec représentation des minorités 91, se sont déclarés partisans du scrutin de liste pur et simple 64, se sont déclarés partisans du scrutin de liste avec R. P. 18, partisans du principe de la réforme électorale 48. Total : 564, manque trois. Résultat non proclamés.

La réforme électorale et la R. P.

Voici, d'autre part, comment se sont répartis sur cette question, de la réforme électorale, les suffrages des électeurs :

Pour les candidats qui n'ont pas fait allusion à la réforme électorale.	1 250 489
Pour les partisans du *statu quo*.	350 987
Pour les partisans du scrutin d'arrondissement avec représentation des circonscriptions.	520 211
Pour les partisans du scrutin de liste pur et simple.	776 324
Pour les partisans du scrutin de liste avec R. P.	2 412 800
Pour les partisans du principe de la réforme électorale.	1 162 333

L'impôt sur le revenu

Se sont prononcés :

1° En faveur du projet Caillaux, sans réserve.	152
2° En faveur du même projet, avec réserve.	228
3° Contre tout impôt sur le revenu.	87
4° En faveur du monopole de l'alcool.	75
5° Contre le monopole de l'alcool.	201
6° En faveur du monopole des sucrances.	101
7° Contre le monopole des sucrances.	215
8° En faveur du privilège des bouilleurs du cru.	106
9° Contre le privilège des bouilleurs du cru.	133

67 députés n'ont pas fait allusion dans leurs professions de foi, 3 aucune des réformes ci-dessus.

Réforme administrative et judiciaire

Se sont prononcés en faveur :

1° De la réforme administrative.	416
2° De la réforme judiciaire.	311

135 députés n'ont pas fait allusion, dans leurs professions de foi à aucune des réformes ci-dessus.

Le statut des fonctionnaires

Se sont prononcés :

1° En faveur du statut.	375
2° Contre le statut.	1

206 députés n'ont fait aucune allusion, dans leurs professions de foi, pour cette réforme.

Réforme scolaire

Se sont prononcés :

1° Pour la liberté d'enseignement.	298
2° Pour la surveillance des écoles libres.	218
3° Pour le monopole de l'enseignement.	06
4° Pour l'abrogation de la loi Falloux.	144

40 députés se sont, en outre, simplement déclarés partisans de la défense de l'école laïque, et 322 n'ont fait allusion à aucune des réformes ci-dessus.

Réforme sociale

Se sont prononcés :

1° Pour la capacité civile des Syndicats.	411
2° Pour le contrat collectif du travail.	193
3° Pour la participation aux bénéfices.	386
4° Pour le crédit ouvrier.	168

264 députés n'ont fait allusion dans leurs professions de foi à aucune des réformes.

Les étudiants en médecine manifestent contre le concours d'agrégation

Répondant à l'appel du Comité de protestation, plusieurs centaines d'étudiants en médecine se sont réunis aujourd'hui, dès 11 h. 1/2, dans la cour de l'Ecole, pour protester contre le concours d'agrégation institué il y a quatre ans par M. Doumergue.

Ce concours, disent les pétitions, en créant une catégorie de médecins spécialement chargés de l'enseignement médical, exclut de cet enseignement tout ce qu'il doit avoir de vraiment pratique et qui ne peut s'apprendre qu'à l'hôpital.

Dès l'ouverture des portes du grand amphithéâtre, les protestataires ont envahi tous les gradins.

L'entrée du jury a donné lieu peu après à une très vive manifestation. Les étudiants criaient : « A bas le concours ! A bas Landouzy ! Démission ! » Ils acclamaient aussi chaleureusement le chef du mouvement de protestation : « Vive Le Fur ! »

Quand les douze membres du jury : MM. Landouzy (Paris), Mossé (Toulouse), Raymond (Paris), Muret (Montpellier), Pic (Lyon), Rognes (Lyon), Marfa (Paris), Lasalle (Lyon) et Crespin (Alger), ont eu pris place au bureau, ils en sont rapidement aperçus de l'impossibilité de procéder à un appel verbal au milieu du vacarme.

L'un des professeurs inscrivit les noms des candidats aux tableaux. Mais pendant cette opération la salle était devenue de plus en plus houleuse, les cris furent accompagnés bientôt de projectiles variés, boules de papier, sous, œufs.

M. Landouzy reçut un œuf sur sa toge et M. Lacassagne fut atteint à la tête par un projectile semblable.

Pendant que les appariteurs munis de seaux et d'éponges nettoyaient les membres du jury, les protestataires enhardis continuaient leurs cris.

M. Le Fur prit un moment la parole pour conseiller aux candidats de répondre à l'appel, puis le chahut continua jusqu'à 1 h. 10.

A ce moment, on procède à un rapide contre-appel au tableau et, au milieu du vacarme, la séance fut close. Sur 167 candidats, 160 avaient signé.

Par une dernière inscription au tableau, les professeurs ont convoqué les candidats pour demain mardi 3 h. 1/2.

Après une dernière protestation : « A bas le concours ! A bas Landouzy ! » les étudiants se sont séparés paisiblement, se promettant d'être tous là demain.

Ce soir, les protestataires se réuniront à 9 h. 1/2 au café Souffiet.

Quelques partisans du concours, une diaaine, ont tenté une contre-manifestation, mais leurs cris sont restés sans écho.

Au Théâtre chrétien

Hier dimanche, la nouvelle représentation de *Polyeucte* a suscité de vifs applaudissements, et les artistes se sont surpassés dans l'interprétation du chef-d'œuvre chrétien de *Polyeucte*. Pour satisfaire le public catholique qui ne peut pas venir le dimanche, on prépare une nouvelle représentation pour jeudi 26, à 2 h. 1/2.

On est prié de prendre les billets d'avance, 4, avenue de Breteuil, au secrétariat des pèlerinages.

L'œuvre du théâtre chrétien peut être considérée, après ce succès, comme fondée, et l'idée si heureusement semée grandira rapidement.

La fête de l'Union fraternelle

L'Union fraternelle du commerce et de l'industrie a célébré, dimanche, sa fête annuelle avec éclat, sous la présidence vénérée du « Bon Père ».

Dès le matin, à la messe célébrée comme de coutume en la basilique de Montmartre, les assistants étaient fort nombreux. Mgr l'archevêque de Paris avait tenu à prononcer lui-même l'allocution habituelle ; il le fit avec délicatesse et émotion, félicitant les membres de l'Union d'avoir eu mettre Dieu à la première place dans leurs préoccupations et leur rappelant leurs devoirs de chefs de famille et de chefs d'industrie chrétiens.

A midi, un banquet joyeux eut lieu au Rocher Suisse. Au dessert, M. Harmel, après avoir fait acclamer le Sacré Cœur, y porta la santé du Souverain Pontife, de l'archevêque de Paris, du Supérieur des chapelains de Montmartre, etc. Il but aussi à la prospérité de l'Union fraternelle et au bonheur de ses membres. On entendit ensuite M. l'abbé Paturel, M. de Mafféus, MM. Aupeut, de Limoges, et Rouvier, de Bordeaux. Enfin, l'assistance tenta debout la lecture d'une dépêche de bénédiction du Saint-Père.

L'assemblée générale permit d'enregistrer les notables progrès accomplis par l'Union durant l'année écoulée. Ces progrès, M. Champion et M. Weber les souligneront en appelant leurs confrères à de nouveaux efforts et en les priant d'user davantage des services mis à leur disposition, services auxquels sont venus récemment s'adjoindre un pour de coupe et un Comité consultatif d'architectes.

Çà et là

Morts d'hier

M. Jules Renard, écrivain et auteur dramatique, membre de l'Académie de Goncourt, à Paris. — M. Raoul Perrin, inspecteur général des mines, retraité, officier de la Légion d'honneur, 89 ans, à Paris. — M. Toussaint Rey, ancien procureur impérial, 78 ans. — M. du Mathieroy, ministre de Suisse en Autriche, à Vienne.

Honneur aux braves

On a célébré, samedi, à Bayonne, les obsèques du lieutenant Lyet, du 49e de ligne, décédé après une longue maladie dont il avait contracté les germes en se jetant dans une rivière pour sauver une femme qui se noyait. Parmi l'assistance, on remarquait le général commandant la 31e division, les autorités civiles et judiciaires, etc.

Au cimetière, le colonel du 49e a dit un suprême adieu au courageux officier victime de son dévouement.

La Saint-Philippe

La Jeunesse royaliste de la Seine a fêté, hier, la Saint-Philippe, en un banquet. Plusieurs discours furent prononcés, notamment par la marquise de Mac-Mahon, M. Le Cour Grandmaison, sénateur, etc.

Les royalistes du Sud-Est ont célébré de même la fête de la Saint-Philippe à Lyon.

Après une messe dite par Mgr Delmont, un banquet a eu lieu sous la présidence de M. Flachaire de Rousten.

A l'issue du banquet, des discours ont été prononcés par MM. Le Breton, sénateur ; Firmin Bacconnier et Vaugeois.

Échos de partout

Un décret portant création, à Marseille, d'un service de correspondance pneumatique analogue à celui qui existe à Paris, a paru à l'« Officiel ». Les taxes d'affranchissement varient, selon le poids, de 0 fr. 20 à 1 franc, et, avec réponse payée, de 0 fr. 40 à 1 fr. 90.

M. Viviani a présidé, hier, à Guéret, le banquet de l'Amicale des instituteurs et institutrices de la Creuse.

M. Klobukowski s'est embarqué, à Marseille, hier, pour rejoindre son poste à Saïgon.

Une délégation d'officiers parlementaires et négociants ottomans, qui vient visiter la France, arrivera à Marseille le 8 juin.

Le prochain Congrès de la presse aura lieu à Rome en 1911.

Échos religieux

Les fêtes de Jeanne d'Arc

Marseille

A Marseille, les fêtes en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc ont eu lieu hier, 23 mai. Les églises, banques, Bourse du commerce, de nombreuses administrations, la plupart des maisons particulières étaient pavoisées. Dans la ville et la banlieue, on constate un accroissement de 50 pour 100 de maisons pavoisées sur l'année dernière. De nombreux navires avaient arboré leurs grands pavois.

Les jeunes gens des cercles et de la Société sportive l'Alerte ont parcouru les rues, clairons sonnants, et sont venus à l'évêché recevoir la bénédiction épiscopale aux acclamations de la foule. Le soir, splendides illuminations et feux d'artifices.

Le soir, splendides illuminations et feux d'artifices.

Marseille a bien fêté Jeanne d'Arc.

Troyes

Au milieu de l'entrain de toute la population et d'une foule accourue de tous les points du département, les fêtes de Jeanne d'Arc ont été célébrées avec grand éclat, hier dimanche, à Troyes. A la grand'messe à la cathédrale, Mgr Monnier officia pontificalement, et Mgr Touchet prononça le panégyrique de la Bienheureuse. Dans l'après-midi, banquet d'union patriotique, sous la présidence du général Chamoine, ancien ministre de la Guerre, et à 3 heures, au l'église Saint-Jean, salut solennel du Saint Sacrement, donné par Mgr l'évêque de Troyes.

Nouvelle église

Mgr Guillibert, évêque de Fréjus et Toulon, a béni jeudi une nouvelle église dans la paroisse du Cannet-du-Luc (Var).

Le pardon de Notre-Dame de Crann (Côtes-du-Nord)

Le Pardon du Crann, à Spézet, a été une superbe manifestation religieuse. Ce pèlerinage a eu lieu hier, dimanche de la Trinité. La musique d'un patronage prêtait son concours à la fête.

3 000 personnes suivaient la procession qui passa sous les arcs de triomphe érigés par la population à l'entrée du bourg.

Jamais la fête de Notre-Dame du Crann n'obtint un semblable succès.

Le pardon « muet »

De notre correspondant :

Le pardon « muet » a eu lieu hier à Notre-Dame de Pract-Couim, près le bourg de Plougouim (Finistère). Comme d'habitude les pélerins s'y sont rendus, le matin, sans se parler, dans un silence impressionnant. Et c'est de cette antique et vénérable coutume que vient le nom donné à la solennité.

Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, en tournée de Confirmation, a été accueilli à Montbéliard par une foule nombreuse et sympathique.

UN MAIRE INCORRIGIBLE

Malgré les poursuites intentées contre lui, pour avoir fait sonner les cloches et crocheter la porte de l'église à l'occasion d'un enterrement civil qui avait lieu le 1er mai, le maire de Saint-Mards (Aube), a autorisé de nouvelles sonneries, faites par ceux qu'il a chargés de cette vilaine besogne pour deux autres enterrements civils et survenus le lundi 16 et le samedi 21 mai.

Défendons-nous

M. l'abbé Gerfault, vicaire à Saint-Pierre de Cholet, ayant été diffamé à l'occasion de son ministère sacerdotal par le journal le *Combat social*, l'a poursuivi devant le tribunal correctionnel de Cholet.

Après une brillante plaidoierie de Me Perrin, avocat au barreau d'Angers, le gérant du journal, bien qu'il ait contesté avoir cette qualité, a été condamné à 25 francs d'amende, 100 francs de dommages-intérêts, à huit insertions et aux dépens.

Bateau-temple protestant

Un magnifique bateau s'arrêtait samedi à Digoin, à la jonction du canal du Centre et du canal latéral à la Loire. En quelques minutes, plusieurs centaines de personnes étaient amassées sur les quais.

A la grande surprise des curieux, du petit clocher s'éleva bientôt au milieu du navire, et peu après une grande panoarte, portant comme inscription : « Conférences sur l'Evangile tous les soirs », était accrochée à l'entrée. C'était un temple ambulant de la religion protestante.

Le bateau-temple, qui porte le nom de *La Bonne-Nouvelle*, restera plusieurs jours à Digoin. Cette simple information est une indication pour l'apostolat catholique.

Réunions et conférences

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Abbeve. — Après un Congrès régional tenu à Amiens, vendredi et samedi, et où furent étudiés la propagande de bons journaux et la question de l'école neutre, la Ligue patriotique organisa une grande réunion au cirque, dimanche.

Monsieur le président Deux fille portaient ensuite le sujet de MM. Pierre Lemonnier, Remoch d'être et, les moyens d'action de la Ligue ». M. Arnaudet, et le Monnier vendéen, fit une conférence sur « l'école ». Enfin, dans une allocution vibrante, Mgr Dizien, rendit hommage à l'œuvre de restauration religieuse entreprise par la Ligue.

LES A. P. F.

Devant un millier de personnes, M. l'abbé Madec, vicaire à Relecq-Kerhuon, a fait, hier, au patronage de Recouvrance, à Brest, une conférence très applaudie, sous la présidence du commandant Berthet, sur la crise scolaire. Il a préconisé la formation d'association de pères de famille.

M. Fortin, sénateur du Finistère, assistait à cette réunion.

L'A. C. J. F. DE SAVOIE

De belles réunions de l'association catholique de la jeunesse Française ont eu lieu dimanche à Fassy, et à Bons, au cours desquelles M. le chanoine Vicquery, directeur des œuvres, et M. Tapponnier, président départemental, développèrent le programme de la Jeunesse catholique.

Nos amis défunts

PRIEZ POUR EUX

Unis à vos et à quarantaines, à Paris 1910.

M. le comte Léon d'Abbadie de Barrau, 55 ans, à Paris. — M. Gabriel Vernon, père de M. le curé de Montereau, 72 ans, à Montereau (Seine-et-Marne). — Mme Vve Pierre Guitton, née Marie-Elise Antier, du Tiers-Ordre de Saint-François, mère de deux religieux, 82 ans, à Angers. — Mme la vicomtesse de Guinaumont, 72 ans, à Compiègne. — Mlle Valentine Gérard, lectrice assidue de la *Croix*, très dévouée aux œuvres paroissiales, à Segré (Maine-et-Loire). — M. de Saint-Sauveur, président d'honneur de la Société d'agriculture de la Nièvre, 84 ans, au château de Saint-Firmin (Nièvre). — Mme Vve Moreau, présidente de l'archiconfrérie des mères chrétiennes de Nevers, 72 ans, à Nevers. — M. Jean Tricot, 70 ans, à Bona (Nièvre). — Mme Anaïs Enserghes, 67 ans, à Goulens (Haute-Garonne). — M. le chanoine Eugène Gouverhaire, ancien curé de Saint-Paul de Montluçon, 67 ans, à Montluçon. — M. Chanteloin, 72 ans, à Orléans.

MARIAGE

On recommande aux prières de nos lecteurs le prochain mariage de :

M. Robert d'Hérouville, fils du lieutenant-colonel de cavalerie en retraite et de Madame née de Montron, avec Mlle Yvonne Perrot de Vernsy, fille du commandant, décédé, et de Madame née de Châteauneuf-Randon.

RECOMMANDATION

Plusieurs intentions.

Informations du soir

LES ORAGES EN PROVINCE

Plusieurs morts

Thônon-les-Bains, 23 mai. — Une véritable trombe d'eau s'est abattue sur Vacheresse (Haute-Savoie), faisant déborder un torrent. Plusieurs maisons ont été détruites. La maison du maire de Vacheresse, M. Tagand, a été broyée, ensevelissant quatorze têtes de bétail. Il y a cinq morts. La troupe est montée à Vacheresse pour déblayer et retrouver les cadavres.

Le corps du frère du maire a déjà été retrouvé à 1 500 mètres en aval dans la Dranse.

Les victimes sont trois hommes et deux enfants.

L'émotion est énorme.

Castres-sur-l'Agout, 23 mai. — De véritables trombes d'eau tombent depuis douze heures sur Castres et la partie montagneuse de l'arrondissement.

Des maisons ont été écroulées à la Crouzette. Un jeune garçon et du bétail sont restés sous les décombres.

Les routes sont coupées par des éboulements.

A Castres, le tocsin sonne : le quartier de Venise est sous l'eau. Il pleut toujours avec force.

A Castres, l'Agout a emporté 3 enfants. On a retrouvé le corps d'un seul, âgé de 5 ans.

Toulouse, 23 mai. — A la suite de pluies dans toute la région et principalement sur les Pyrénées, le niveau de la Garonne monte rapidement. Aujourd'hui, 6e midi, la Garonne est montée de 3 mètres.

Reims, 20 mai. — Les dégâts causés à Epernay et dans les environs par le cyclone de la nuit dernière sont considérables. Toute la nuit, les pompiers et les soldats ont travaillé à épuiser les eaux qui avaient envahi les maisons et les magasins de la ville basse et à sauver les habitants.

Le service des chemins de fer de banlieue a dû être interrompu. On a envoyé des secours à Pierry, à Monthéy, à Vinsly. Tous les jardins des environs sont dévastés. Les vignobles entre Epernay et Dormans sont saccagés. Les dégâts se chiffrent par plusieurs millions.

UN COMMIS DES POSTES ENVOYÉ EN MISSION DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE DISPARAÎT

Lorient, 23 mai. — Le commis des postes Pievert, 21 ans, détaché à Sangu (Afrique occidentale) avait été envoyé avec une escorte pour réparer la cable Sooto-Tombouctou. Il a disparu le 1er mai. Malgré toutes les recherches, il a été impossible de le retrouver. Sa famille habitant Hennes (Morbihan) vient d'être prévenue par le ministère.

AU COURS D'UNE PROMENADE, 4 ENFANTS SONT TUÉS ET 12 BLESSÉS PAR LA FOUDRE

Bastogne (Belgique), 23 mai. — 4 enfants ont été tués, 2 grièvement blessés et 12 blessés plus légèrement par la foudre, au cours de l'orage qui a éclaté samedi après-midi, aux environs de Tavigny, un groupe d'élèves luxembourgeois en promenade.

MORTEL ACCIDENT DE VOITURE

Henri Gerrel, 18 ans, conduisait en voiture son père, négociant à La Compote, et deux sœurs, la mulet s'emballant, le char versa et les voyageurs furent tous blessés, trois le conducteur si grièvement qu'il expirait peu après.

SOLDATS EMPOISONNÉS

Lunéville, 23 mai.

Quinze hommes de la 1re Compagnie du 2e bataillon, de chasseurs, à la caserne Stainville, ont été transportés la nuit dernière à l'hôpital, à la suite d'un empoisonnement par l'absorption de « viande tourée ».

Leur état n'est inquiétant grâce aux soins immédiats qui leur ont été donnés.

Une enquête est ouverte.

UN BALLON ALLEMAND EN FRANCE

Le ballon sphérique *Saar*, parti hier matin de Sarrebrück et ayant à bord un lieutenant du 70e d'infanterie allemande et deux ingénieurs, a atterri à 7 heures de l'après-midi dans la plaine qui s'étend entre Sansey et Ménil-la-Tour.

Le ballon perdant du gaz, la descente a dû être très rapide et l'atterrissage brutal : les passagers ne sont trouvés pris sous la nacelle, mais des automobilistes les ayant secourus, purent les dégager aussitôt.

Le lieutenant a une entorse, les autres passagers sont indemnes.

Le commissaire spécial, avisé, a procédé à l'interrogatoire d'usage.

FEUILLETON DU 24 MAI 1910 — 59 —

VERS LA RÉHABILITATION

— Avec un canot, avec une baleinière, avec n'importe quoi, pourvu que cela n'ait pas une quille plate et que son bordage soit assez haut, à cause des vagues, naturellement, vous me comprenez.

Lui aussi, maintenant, commençait à comprendre la pensée de Donadieu. Le canot avait été acheté, la veille, en prévision de ce voyage.

Pommerol poursuivit :

— Combien mettrions-vous de temps à faire cette traversée ?

— Pour aller et pour revenir ?

— Pour aller seulement.

— A la rame, il faudrait bien trois heures.

— Et à la voile ?

— Tout au plus une heure et demie.

— Êtes-vous de loisir ?

— Toujours.

— Voulez-vous nous passer ?

— Ça dépend, répondit Polloquin.

Il continuait d'observer le regard de Donadieu, et il semblait maintenant que ce regard voulait dire : « N'accepte pas. »

— Vous avez dit : « Ça dépend », qu'est-ce que cela signifie ?

— Cela signifie que si nous sommes deux, j'accepte, et que si nous sommes trois, je refuse.

— Bonne ! Et pourquoi ?

— Parce que, à trois, le canot serait trop chargé ; et, vu l'état de la mer, ce serait dangereux. Mais... pourquoi me proposez-vous ce voyage, à moi, quand l'un de vous deux est un pilote superbe et d'une autre force que moi ?

Pommerol se tourna vers Donadieu.

— C'est pour vous, ce qu'il vient de dire?

— Je le suppose ; à moins... qu'il n'ait voulu parler de vous.

— Et vous vous y entendez à diriger un bateau ?

— Un peu.

— Un peu ! répétait Polloquin ; beaucoup, dont ! Dix fois, je vous dis, il est dix fois plus fort que moi. Et, avec cela, il possède un canot à lui ; il fera la course en une heure.

Pommerol lança à Donadieu un regard de reproche.

— Pourquoi ne m'aviez-vous pas dit cela ?

— Parce que... parce que vous ne me l'aviez pas demandé, et que, d'ailleurs, je n'aime pas à imposer mes services.

— Consentiez-vous à m'accompagner ?

— Si vous voulez. Mais il y a des choses qu'il faut prévoir. Vous n'avez pas l'habitude des promenades maritimes. Vous aurez le mal de mer ; cela, on peut vous le prédire, à coup sûr. Or, quand on a l'estomac chavirté par le mal de mer, on éprouve le besoin de se soulager, en se penchant vers les vagues... Voilà ce qui ne serait pas à faire aujourd'hui. Mon bachot est léger, la houle le rendra un peu instable. Il penchera à droite, à gauche. Si, dans un de ces moments, vous ajoutiez le poids de votre corps du côté où il penche, vous nous feriez prendre un bain d'eau salée. Vous vous tiendrez donc assis à votre place, à l'extrémité opposée au gouvernail. Et vous aurez soin de rester immobile. C'est bien compris, Monsieur Pommerol ?

— Oui, j'entends ; parfaitement.

— C'est bon. Si par hasard nous faisions une culbute ... Il faut prévoir le cas où vous oublierez la recommandation que je viens de vous faire ... ne perdez pas la tête; retenez-vous par les mains à la bande du canot, et laissez-moi agir. Ne me gênez pas dans les manœuvres.

Pommerol fit une grimace. Cette perspective d'un bain forcé ne lui souriait pas outre mesure.

— Oh ! ajouta Donadieu par manière de correctif, ce que je vous dis là ne se réalise pas. J'ai fait la course sur des mers bien plus furieuses que celle-ci, et je n'ai jamais couru le moindre danger. Seulement, je vous parle de tout cela pour vous bien insinuer in nécessité d'être immobile. Vous ne bougerez pas ?

— Pas plus qu'une borne.

— Si le vent enlève votre chapeau, vous le lui abandonnerez.

— Je saluerai.

— Si une vague malpropre vous éclabousse, vous n'y ferez pas attention.

— Je dirai : « Merci. » C'est tout ? Vous n'avez pas d'autres recommandations à me faire ?

— Soyez prudent ; et ferme, et stable ; voilà tout ce que je vous demande.

— Eh bien, en voyage ! Et ne perdons pas de temps.

Ils sortirent.

Donizeaud et Vincent les suivirent à distance.

Le canot était à quai, la voile enroulée autour du mât. Pommerol descendit le premier et alla s'asseoir à l'avant. Le pilote prit ses rames et nagea jusqu'au milieu du bassin.

Alors il posa les ramas, assujettit le gouvernail, et se leva pour déployer la voile. Au moment de la lisser par un nœud à la bande du canot, il jeta un regard circulaire vers le môle.

Des curieux étaient là, mais trop éloignés pour pouvoir entendre ce qu'il allait dire.

— Monsieur Pommerol, s'écria-t-il, vous souvenez-vous de deux questions que vous m'avez posées tout à l'heure ?

— Non. Lesquelles ?

— Vous m'avez dit : « Nous nous sommes déjà vus quelque part : mais où ? »

Et j'ai répondu : « Nous reparlerons de cela tantôt. »

Vous m'avez demandé mon nom. Et je vous ai fait cette réponse : « Je vous le dirai avant qu'il soit longtemps. » Voici le moment. Ouvrez les oreilles.....

— La dernière fois que nous nous sommes vus, c'était à la Cour d'assises, où je fus condamné au bagne à votre place.... Mon nom est Donadieu !

Ces quelques mots tombèrent sur Pommerol comme un coup de foudre.

Il se dressa sur ses jambes, au un mouvement désordonné ; un de ses pieds s'embarrassa dans une traverse, et il retombe de tout son poids, assis sur la bande de gauche.

C'était précisément de ce côté-là que le pilote attachait sa voile. Le canot se renversa sens dessus dessous.

— Au secours ! cria Donadieu, accroché au gouvernail.

Il regarda du côté de Pommerol. La tête du malheureux commissaire émergeait ; ses deux mains se cramponnaient à l'éperon du navire. Mais une congestion violente, suite du repas plantureux qu'il venait de prendre, lui faisait monter le sang à la figure. Son cou se gonfle ; ses yeux, grands ouverts, se vitrifièrent ; ses mains lâchèrent prise, et il descendit lentement dans l'abîme.

XI

A LA RECHERCHE DE MARCELLE

La disparition subite, inattendue, inexplicable, mystérieuse de Marcelle La Salmonie avait jeté d'abord une profonde émotion dans le petit cercle d'intimes qu'elle comptait à Saint-Fraigne.

L'alarme fut grande pendant les deux premiers jours. La douleur du Dr Mulle faisait peine à voir. Il ne pouvait plus vivre entre les murs de sa maison. Pendant deux fois vingt-quatre heures, on la vit sans cesse aller et venir sur le chemin de Beauregard et sur le chemin de l'usine; et quand il n'était pas chez La Salmonie, ou chez M. Julien Donizeaud, ils étaient chez lui.

Ce qui résulta de ces entrevues, ce fut la conviction que le jeune fille avait été victime d'une audacieuse entreprise. Elle n'était point partie d'elle-même, de son plein gré